



Raphaël SCHELLENBERGER
Député du Haut-Rhin

Paris, le 23 février 2024

Monsieur le Président de la République,

Vous avez relancé en 2022 le Conseil de Politique Nucléaire et vous prévoyez d'en tenir un très prochainement. Cette réunion aura lieu alors que la filière nucléaire construit, depuis la crise énergétique, sa remobilisation.

De nombreuses interrogations restent partagées par l'ensemble des acteurs de la filière. Industriels, chercheurs, développeurs ou encore financeurs attendent un plan global et ambitieux. Il faut que les mots prononcés depuis 2022 deviennent des projets cohérents et effectifs. Dans le doute, la mise en route de cette formidable filière restera hésitante.

Quelques sujets essentiels méritent des éclaircissements rapides. Il en va de la cohérence de cette volonté nouvelle de rendre au nucléaire une place primordiale dans la stratégie française de souveraineté énergétique.

1/ Définir notre stratégie de sûreté pour la rendre compatible avec nos objectifs industriels

En premier lieu, il est indispensable d'aligner tous les éléments de la stratégie nucléaire française avec la volonté annoncée d'en relancer le développement. La première des responsabilités politiques est d'ouvrir le débat sur la question de notre doctrine en matière de sûreté nucléaire. Il ne s'agit pas de discuter de ses outils, mais bien de ses objectifs. En effet, depuis la fin du plan Messmer, notre doctrine de sûreté est devenue un outil de gestion du patrimoine. Nous devons en refaire une préoccupation première compatible avec une stratégie de développement et de construction. Une fois les nouvelles exigences de sûreté définies de façon à les rendre industriellement accessibles, il faudra réorganiser les très nombreuses procédures de concertations, consultations et associations pour les remettre à leur juste place : accompagner la mise en œuvre des décisions et non débattre de leur opportunité. Enfin, nous avons un besoin urgent de construire un nouveau cadre juridique pour les futurs réacteurs modulaires.

.../...

2/ Fermer le cycle du combustible

À l'occasion du prochain Conseil de Politique Nucléaire, des annonces sur le cycle du combustible sont attendues. Je m'en réjouis.

Investir dans ce qui est un savoir-faire unique au monde nous permettra de conserver de l'avance et un rôle incontournable dans la future économie mondiale du nucléaire. L'annonce d'un investissement massif pour renouveler les installations de La Hague est urgente, tout comme la nécessité de construire en France, une usine dédiée à l'uranium de retraitement et l'augmentation de nos capacités d'enrichissement.

Ces annonces ne sont néanmoins que le minimum de ce que la filière attend. Il nous faut renouer avec la stratégie historique développée par l'État : la fermeture du cycle du combustible. Cela signifie que nous devons dès à présent considérer les 330 000 tonnes de stocks d'uranium appauvri et celui de plutonium présent sur le territoire national comme étant un stock de matière stratégique et relancer un programme de construction d'un réacteur à neutrons rapides.

L'enjeu essentiel, c'est notre indépendance énergétique et la fermeture du cycle nous offre cette opportunité.

La définition d'un seuil libérateur, tel qu'existant dans tous les pays d'Europe, sera également de nature à faciliter l'exploitation de nos centrales présentes et à venir.

3/ Bien gérer notre ressource foncière

La capacité de la France à relancer un programme nucléaire à l'échelle industrielle dépend également largement du foncier disponible pour implanter ces futures installations. Nous ne sommes plus en 1970. Développer en quelques années 19 sites de production nucléaire semble raisonnablement inaccessible. Il nous faut donc faire preuve d'une stratégie économe et rationnelle :

- Le foncier des sites de recherche doit être prioritairement destiné à l'accueil de projets liés aux évolutions de combustible. En clair, Marcoule doit accueillir un projet de réacteur à neutrons rapides et non un projet de réacteur à eau pressurisée.
- Il nous faut préserver toutes les Installations Nucléaires de Base existantes. Nous ne pouvons pas sacrifier la capacité à développer des moyens de production nucléaire à Fessenheim. Ce site est tout indiqué pour recevoir le projet *Nuward* d'EDF.
- Nous devons lancer rapidement les études d'acceptabilité pour de nouveaux sites pouvant accueillir des lieux de production, comme à Fos-sur-Mer où un futur SMR pourrait trouver sa place au vu du besoin énergétique du tissu industriel.

S'agissant du nucléaire qui est une industrie d'une sensibilité toute particulière, il y a donc lieu, plus que pour n'importe quelle autre installation sensible, d'être particulièrement attentif. Les innovations en matière de réactions nucléaires n'ont pas les mêmes besoins d'accompagnement scientifique que les innovations en matière d'usage.

.../...

4/ Définir des objectifs clairs pour les Réacteurs Modulaires

À l'occasion de vos précédentes prises de parole sur le nucléaire, vous avez plusieurs fois insisté sur l'intérêt des « SMR ». Leur petite taille et leur sûreté passive ont déjà été définies comme des objectifs pour cette future filière. Afin d'avancer progressivement vers des projets réalisables, de nouveaux objectifs doivent progressivement être construits au regard desquels il sera alors possible d'arbitrer, scientifiquement et sans conflit d'intérêts, entre la dizaine de projets soutenus.

Il me semble à ce titre intéressant de retenir :

- La possibilité d'accélérer la décarbonation d'usages industriels
- La fermeture du cycle du combustible et d'accéder à la pleine souveraineté en matière de combustible

De façon générale, dans le nucléaire et y compris pour les SMR, il ne suffit pas que l'État se comporte en stratège ou en animateur. Il doit être à la manœuvre directe. C'est bien cette position qui a fait le succès de la France dans le nucléaire. La France ne peut pas non plus laisser filer 70 ans de recherche publique dans des montages financiers qui verraient des capitaux inconnus s'approprier notre propriété intellectuelle et notre savoir-faire scientifique.

5/ Prendre des mesures d'urgence pour la décennie à venir

En dernier lieu, il me semble important de rappeler que notre stratégie nucléaire doit également prendre en compte l'urgence du défi de la décarbonation. Rattraper onze années de tergiversation autour du nucléaire pour renouer avec un nouveau plan de construction mobilisera un temps que le changement climatique ne nous offre pas. Pour autant, le nucléaire peut offrir des solutions de décarbonation pour la décennie à venir.

Ainsi, il nous faut dès à présent être très clair sur l'objectif de durée de vie pour nos réacteurs actuels. Ils devront aller au-delà de 60 ans afin de maintenir une production massive d'électricité décarbonée. S'ils ont vocation à fermer, cela ne sera pas avant que de nouveaux moyens de production nucléaires soient formellement disponibles pour les remplacer. Cette prolongation de la durée de vie des réacteurs fait l'objet d'un consensus mondial chez les spécialistes de la sûreté.

Enfin nous disposons d'une capacité d'augmentation de notre production électrique sur le parc actuel. Ce « repowering », qui n'a jusque-là pas été étudié dans le cadre des différentes visites décennales, doit être un objectif qui permettra à la filière nucléaire d'accroître sa production d'électricité décarbonée sans construction de moyen supplémentaire et donc à un coût parfaitement compétitif.

.../...

Monsieur le Président de la République, ces propositions ne sont pas exhaustives. Elles couvrent ce que j'ai pu, à l'occasion de mes nombreux travaux parlementaires sur ce sujet, notamment lors de la commission d'enquête sur le nucléaire, identifier comme étant des angles morts de votre stratégie.

Une position claire et cohérente de l'État avant les débats parlementaires des semaines à venir s'avère indispensable pour que nous puissions nous prononcer en toute connaissance de cause.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma haute considération.


Raphaël SCHELLENBERGER

Monsieur Emmanuel MACRON

Président de la République

Palais de l'Élysée

55 Rue du Faubourg Saint-Honoré

75008 PARIS

Assemblée nationale : 126 rue de l'Université - 75355 Paris 07 SP – 01 40 63 05 54

Permanence parlementaire : 8 rue James Barbier – 68700 Cernay – 03 89 28 20 59

raphael.schellenberger@assemblee-nationale.fr